

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MICHEL HUBER

Le recensement de la population française en 1911

Journal de la société statistique de Paris, tome 53 (1912), p. 141-148

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1912__53__141_0

© Société de statistique de Paris, 1912, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

VI

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION FRANÇAISE EN 1911

I — FRANCE

Dans le *Journal officiel* du 10 janvier 1912 a été publié le décret du 30 décembre 1911 déclarant authentiques les tableaux de la population de la France dressés à la suite du recensement du 5 mars 1911.

A cette date, le chiffre de la population de résidence habituelle s'élevait à 39.601.509 habitants.

Par rapport au chiffre de 1906, 39.252.245, l'accroissement est de 349.624 habitants. Le tableau ci-dessous permet de comparer les augmentations successives, par périodes quinquennales, depuis 1872.

Années	Population légale ou de résidence habituelle	Accroissement	
		en valeur absolue	pour 1.000 habitants
1872.	36.102.921	»	»
1876.	36.905.788	802.867	22,2
1881.	37.672.048	766.260	20,7
1886.	38.218.903	546.855	14,5
1891.	38.343.192	124.289	3,3
1896.	38.517.975	174.783	4,5
1901.	38.961.945	443.970	11,5
1906.	39.252.245	290.300	7,4
1911.	39.601.509	349.264	8,9

L'accroissement constaté de 1906 à 1911 est légèrement plus élevé que celui de la période quinquennale précédente. Mais il reste inférieur à celui qui fut enregistré de 1896 à 1901. D'ailleurs, si les résultats des quinze dernières années sont, dans l'ensemble, plus favorables que ceux de la décade 1886-1896, ils restent encore très inférieurs à ceux de la période écoulée immédiatement après la guerre de 1870.

Les statistiques annuelles de l'état civil ne laissent même pas espérer un accroissement de 350.000 personnes, pour les cinq dernières années. D'après les chiffres publiés dans le *Rapport annuel sur le mouvement de la population*, les excédents de naissances relevés pendant les années 1906, 1908, 1909 et 1910 seraient respectivement, 26.651, 46.441, 13.424, 70.581, soit au total 157.097. Il faut en déduire un excédent de 19.892 décès pour l'année 1907, ce qui ramène à 137.205 l'excédent des naissances sur les décès enregistrés du 1^{er} janvier 1906 au 1^{er} janvier 1912, intervalle qui diffère assez peu de la période intercensale 4 mars 1906, 5 mars 1911.

Le rapprochement de ces deux chiffres : accroissement constaté d'après les recensements : 350.000, excédent de naissances : 137.000, permet d'évaluer à 213.000 personnes l'excédent d'immigration au cours des cinq dernières années.

Le chiffre de 36.601.509 habitants s'applique au territoire métropolitain y compris la Corse. Il faut y ajouter les 93.471 Français recensés par les soins des ministères de la Guerre et de la Marine : troupes françaises hors de France, marins embarqués sur les bateaux de guerre ou de commerce.

Densité de la population. — La superficie de la France, évaluée en 1892 par le service géographique de l'armée, d'après la carte au 80000^e, est de 536.463^{km²} 74 ; la densité de la population ressort donc, en 1911, à 74 habitants par kilomètre carré (exactement 73,8), au lieu de 73 en 1906. Elle était déjà de 69 habitants par kilomètre carré en 1876 ; on voit que l'accroissement est bien peu considérable.

Faut-il rappeler que, de toutes les grandes puissances européennes, la Russie exceptée, la France est celle dont la population est la moins dense ? Le Royaume-Uni compte plus de 145 habitants par kilomètre carré ; l'Empire allemand et l'Italie, 121 ; l'Autriche-Hongrie, 76. Les petits États voisins de la France ont aussi des densités supérieures : Belgique, 257 ; Hollande, 181 ; Suisse, 90.

Population par département. — Bien que l'accroissement de la population entre 1906 et 1911 soit supérieur à celui de la période quinquennale précédente, il n'y a eu augmentation que dans 23 départements au lieu de 32. Ces 23 départements ont fourni une plus-value de 737.115 personnes, ramenée à 349.264 pour la France entière par suite du déficit de 387.851 habitants provenant de 64 départements dans lesquels le chiffre de la population a baissé. Le tableau ci-après permet de comparer les résultats de 1911 à ceux de 1906.

L'accroissement provient surtout de la région parisienne, des départements miniers et industriels (Nord, Pas-de-Calais, Meurthe-et-Moselle), des départements de la Bretagne et de ceux qui renferment de grandes agglomérations urbaines. Le département de la Seine fournit, à lui seul, une augmentation dépassant les six septièmes de celle qui a été constatée pour la France entière : 305.424 sur 349.264.

État comparatif de la population des départements en 1911 et 1906

Départements	Population		En plus	En moins
	en 1911	en 1906		
Ain	342.482	345.856	»	3.374
Aisne.	530.226	534.495	»	4.269
Allier.	406.291	417.961	»	11.670
Alpes (Basses-)	107.231	113.126	»	5.895
Alpes (Hautes-)	105.083	107.498	»	2.415
Alpes-Maritimes.	356.338	334.007	22.331	»
Ardèche.	331.801	347.140	»	15.339
Ardennes	318.896	317.505	1.391	»
Ariège	198.725	205.684	»	6.959
Aube	240.755	243.670	»	2.915
Aude	300.537	308.327	»	7.790
Aveyron.	369.448	377.299	»	7.851
Bouches-du-Rhône.	805.532	765.918	39.614	»
Calvados	396.318	403.431	»	7.113
Cantal	223.361	228.690	»	5.329
Charente	346.424	351.733	»	5.309
Charente-Inférieure	450.871	453.793	»	2.922
Cher	337.810	343.484	»	5.674
Corrèze.	309.646	317.430	»	7.784
Corse.	288.820	291.160	»	2.340
Côte-d'Or	350.044	357.959	»	7.915
Côtes-du-Nord	605.523	611.506	»	5.983
Creuse	266.188	274.094	»	7.906
Dordogne	437.432	447.052	»	9.620
Doubs	299.935	298.438	1.497	»
Drôme	290.894	297.270	»	6.376
Eure	323.651	330.140	»	6.489
Eure-et-Loir	272.255	273.823	»	1.568
Finistère	809.771	795.103	14.668	»
Gard	413.458	421.166	»	7.708
Garonne (Haute-)	432.126	442.065	»	9.939
Gers	221.994	231.088	»	9.094
Gironde.	829.095	823.925	5.170	»
Hérault.	480.484	482.779	»	2.295
Ile-et-Vilaine.	608.098	611.805	»	3.707
Indre.	287.673	290.216	»	2.543
Indre-et-Loire	341.205	337.916	3.289	»
Isère	555.911	562.315	»	6.404
Jura	252.713	257.725	»	5.012
Landes	288.902	293.397	»	4.495
Loir-et-Gher	271.231	276.019	»	4.788
Loire	640.549	643.943	»	3.394
Loire (Haute-)	303.838	314.770	»	10.932
Loire-Inférieure.	669.920	666.748	3.172	»
Loiret.	364.061	364.999	»	938
Lot	205.769	216.611	»	10.842
Lot-et-Garonne.	268.083	274.610	»	6.527
Lozère	122.738	128.016	»	5.278
Maine-et-Loire	508.149	513.490	»	5.341
Manche.	476.119	437.443	»	11.324
Marne	436.310	434.157	2.153	»
Marne (Haute-)	214.765	221.724	»	6.959
Mayenne	297.732	305.457	»	7.725
Neurthe-et-Moselle	564.730	517.508	47.222	»
Meuse	277.955	280.220	»	2.265
Morbihan	578.400	573.152	5.248	»

Départements	Population		En plus	En moins
	en 1911	en 1906		
Nièvre	299.312	313.972	»	14.660
Nord	1.961.780	1.895.861	65.919	»
Oise	411.028	410.049	979	»
Orne	307.433	315.993	»	8.560
Pas-de-Calais.	1.068.155	1.012.466	55.689	»
Puy-de-Dôme.	525.916	535.419	»	9.503
Pyrénées (Basses-).	433.318	425.817	7.501	»
Pyrénées (Hautes-).	206.105	209.397	»	3.292
Pyrénées-Orientales	212.986	213.171	»	185
Rhin (Haut-) (partie française).	101.386	95.421	5.965	»
Rhône	915.581	858.907	56.674	»
Saône (Haute-).	257.606	263.890	»	6.284
Saône-et-Loire	604.446	613.377	»	8.931
Sarthe	419.370	421.470	»	2.100
Savoie	247.890	253.297	»	5.407
Savoie (Haute-).	255.137	260.617	»	5.480
Seine	4.154.042	3.848.618	305.424	»
Seine-Inférieure.	877.383	863.879	13.504	»
Seine-et-Marne	363.561	361.939	1.622	»
Seine-et-Oise.	817.617	749.753	67.864	»
Sèvres (Deux-).	337.627	339.466	»	1.839
Somme	520.161	532.567	»	12.406
Tarn	324.090	330.533	»	6.443
Tarn-et-Garonne	182.537	188.553	»	6.016
Var	330.755	324.638	6.117	»
Vaucluse.	238.656	239.178	»	522
Vendée	438.520	442.777	»	4.257
Vienne	332.276	333.621	»	1.345
Vienne (Haute-).	384.736	385.732	»	996
Vosges	433.914	429.812	4.102	»
Yonne	303.889	315.199	»	11.310
Totaux.	39.601.509	39.252.245	737.115	387.851
Augmentation			349.264	

Les augmentations les plus fortes en valeur absolue portent ensuite sur les départements ci-après : Seine-et-Oise, 67.864 ; Nord, 65.919 ; Rhône, 56.674 ; Pas-de-Calais, 55.689 ; Meurthe et-Moselle, 47.222 ; Bouches-du-Rhône, 39.614 ; Alpes-Maritimes, 22.331 ; Finistère, 14.668 ; Seine-Inférieure, 13.504.

Parmi les 64 départements où la population a baissé de 1906 à 1911, les plus fortes diminutions portent sur l'Ardèche, 15.339 ; la Nièvre, 14.660 ; la Somme, 12.406 ; l'Allier, 11.670 ; la Manche, 11.324 ; l'Yonne, 11.310 ; la Haute-Loire, 10.932 ; le Lot, 10.842.

Ces chiffres suffisent à montrer que l'accroissement des gros centres urbains continue à se faire aux dépens des campagnes. Alors que l'accroissement total de la population n'est que de 349.264 habitants, la population de l'ensemble des villes de plus de 30.000 habitants s'est accrue de 475.442 personnes. Les communes de moins de 30.000 âmes ont donc perdu 126.178 habitants.

Dans la plupart des départements où la population a augmenté, une part prépondérante revient aux grandes villes : ainsi Marseille compte pour 33.121 unités dans l'accroissement des Bouches-du-Rhône, 39.614 ; Lyon pour 51.682 habitants dans l'augmentation du département du Rhône, 56.674. Dans certains départements où la population totale est en décroissance, les villes sont au contraire en progression.

Les villes de plus de 100.000 habitants. — En 1911 la France compte, comme en 1906, 15 villes de plus de 100.000 habitants; elle en avait 9 en 1872. Pendant la même période, le nombre des villes de même importance a passé de 10 à 47 dans l'Empire allemand.

Le tableau ci-après permet de suivre l'accroissement de ces 15 villes de 1906 à 1911.

Villes de plus de 100.000 habitants

	Population résidente			Étrangers 1911
	1911	1906	Accroissement	
Paris	2.888.110	2.763.393	124.717	158.205
Marseille	550.619	517.498	33.121	111.337
Lyon	523.796	472.114	51.682	13.608
Bordeaux	261.678	253.947	7.731	5.653
Lille	217.807	205.602	12.205	23.678
Nantes (1)	170.535	161.908	8.627	821
Toulouse	149.576	149.438	138	2.644
Saint-Étienne	148.656	146.738	1.868	1.652
Nice	142.940	134.232	8.708	39.215
Le Havre	136.159	132.430	3.729	1.926
Rouen	124.987	118.459	6.528	1.161
Roubaix	122.723	121.017	1.706	19.049
Nancy	119.949	110.570	9.372	8.609
Reims	115.178	109.859	5.319	4.323
Toulon	104.582	103.548	1.034	9.188

Après les villes figurant au tableau précédent se classent 7 villes de 80.000 à 100.000 habitants : Amiens, 93.207; Limoges, 92.181; Brest, 90.540; Angers, 83.786; Tourcoing, 82.644; Nîmes, 80.437; Montpellier, 80.230.

Puis 17 villes de 50.000 à 70.000; âmes : Rennes, 79.372; Grenoble, 77.438, Dijon, 76.847; Tours, 73.398; Calais, 72.322; Orléans, 72.096; Saint-Denis, 71.759; Le Mans, 69.361; Levallois-Perret, 68.703; Clermond-Ferrand, 65.386; Versailles, 60.458; Besançon, 57.978; Boulogne-sur-Seine, 57.027; Saint-Quentin, 55.571; Troyes, 55.486; Boulogne-sur-Mer, 53.128; Béziers, 51.042.

Quarante et une autres villes ont une population comprise entre 30.000 et 50.000 âmes, soit au total 80 villes de plus de 30.000 habitants.

Paris et le département de la Seine. — L'augmentation déjà signalée pour le département de la Seine se répartit ainsi entre Paris et la banlieue.

	Population résidente (2)		Accroissement	
	1911	1906	absolu	pour 1.000 habitants
Paris	2.888.110	2.763.393	124.717	45,1
Banlieue	1.265.932	1.085.225	180.707	166,2
Département de la Seine . .	4.154.042	3.848.618	305.424	79,4

(1) A la population de Nantes en 1906, 133.247 habitants, on a ajouté la population des communes de Chantenay-sur-Loire et Doulon (28.661 habitants) annexées à Nantes par la loi du 3 avril 1908.

(2) Les nombres cités dans la chronique de démographie (numéro d'août-septembre 1911, page 370) pour Paris et la banlieue se rapportent à la population présente.

L'augmentation de la banlieue est, proportionnellement, trois fois plus considérable que celle de Paris.

L'accroissement de l'agglomération parisienne continue à se faire par la périphérie : alors que le noyau formé par les arrondissements I à X n'a, en 1911, que 10.000 habitants de plus qu'en 1906, les arrondissements XI à XX en comptent 114.000 de plus et la banlieue s'accroît, à elle seule, de 180.000 habitants.

Parmi les communes de la banlieue, 15 comptent plus de 30.000 habitants ; ce sont : Saint-Denis, 71 759 habitants ; Levallois-Perret, 68.703 ; Boulogne-sur-Seine, 57 027 ; Clichy, 46.676 ; Neuilly-sur-Seine, 44.616 ; Montreuil, 43.217 ; Asnières, 42.583 ; Saint-Ouen, 41.904 ; Vincennes, 38.568 ; Ivry-sur-Seine, 38.307, Courbevoie, 38.138 ; Aubervilliers, 37.558 ; Pantin, 36.359 ; Saint-Maur-des-Fossés, 33.852 ; Puteaux, 32.223

Les étrangers en France. — D'après les résultats du dernier recensement, les étrangers faisant partie de la population résidante étaient, le 5 mars 1911, au nombre de 1 132.696, soit environ le trentième de la population totale.

Par rapport au chiffre de 1906, 1 009 414, l'augmentation est de 123.282 personnes ; les étrangers ont donc contribué pour plus d'un tiers à l'accroissement total de la population entre les deux derniers dénombrements . 349.264 habitants.

C'est seulement depuis 1886 que le nombre des étrangers dans la population résidante est officiellement constaté dans le décret déclarant authentiques les résultats du recensement Cette innovation avait été rendue nécessaire par la loi du 16 juin 1885 qui établissait le scrutin de liste pour les élections à la Chambre des députés et attribuait à chaque département un député par 70 000 habitants non compris les étrangers.

Le tableau ci-après permet de comparer les résultats obtenus de 1886 à 1911.

Années	Nombre des étrangers dans la population résidante	Augmentation (+) ou diminution (—)
1886	1.115.214	»
1891	1.101.798	— 13.416
1896	1.027.491	— 74.307
1901	1.037.778	+ 10.287
1906	1.009.414	— 28.363
1911	1.132.696	+ 123.282

De 1886 à 1906 le nombre des étrangers a décrû d'une manière à peu près continue, par suite de la mise en application de la loi du 26 juin 1889 qui impose la nationalité française : à tout individu né en France, d'un étranger qui lui-même y est né ; à tout individu né en France d'un étranger et qui, à l'époque de sa majorité, est domicilié en France, à moins que, dans l'année qui suit sa majorité, il n'ait décliné la qualité de Français.

Le nombre des étrangers, qui avait diminué de 87.723 unités de 1886 à 1896, s'était relevé légèrement en 1891, puis avait de nouveau baissé en 1906. Le dénombrement de 1911 fait apparaître, au contraire, un accroissement notable par rapport au précédent.

Il convient d'ailleurs de ne pas perdre de vue qu'il s'agit seulement ici des étrangers ayant en France leur domicile habituel et qui sont, à ce titre, compris dans la popu-

lation résidante. Le nombre des étrangers présents en France le jour du recensement, ultérieurement obtenu par le dépouillement des bulletins individuels, est très probablement plus élevé, parce que le nombre des étrangers de passage dépasse toujours le nombre des résidents de nationalité étrangère, absents de leur domicile le jour du recensement.

Quoiqu'il en soit, les 1.132.696 étrangers ayant leur résidence en France au 5 mars 1911 se répartissent comme suit entre les divers départements :

Six départements comptent à eux seuls près de 737.000 étrangers, soit presque les deux tiers du total. Ce sont :

Seine	204.679 étrangers
Nord	180.004 —
Bouches-du-Rhône	137.223 —
Alpes-Maritimes	99.233 —
Meurthe-et-Moselle	66.462 —
Var	49.305 —

Viennent ensuite : Pas-de-Calais, 26.382 étrangers ; Basses-Pyrénées, 21.862 ; Ardennes, 21.205 ; Seine-et-Oise, 20.921 ; Hérault, 20.255 ; Rhône, 19.988 ; Pyrénées-Orientales, 13.840 ; Doubs, 13.125 ; Isère, 13.044 ; Vosges, 11.656 ; Oise, 11.760 ; Aude, 11.114 ; Savoie, 10.860 ; Territoire de Belfort, 10.778 ; Corse, 10.704 ; Haute-Savoie, 10.686 ; Gironde, 10.188.

Les départements qui comptent le moins d'étrangers sont : Lozère, 69 ; Cantal, 122 ; Creuse, 148 ; Lot, 153 ; Morbihan, 174 ; Vendée, 176 ; Deux-Sèvres, 231 ; Corrèze, 257 ; Indre, 290 ; Haute-Loire, 321.

Dans l'un des tableaux précédents, on a indiqué le nombre des étrangers recensés dans les villes de plus de 100.000 habitants. Après Paris et Marseille, qui comptent respectivement 158.205 et 111.337 résidents étrangers, les villes qui possèdent les colonies étrangères les plus nombreuses sont : Nice, 39.215 étrangers ; Lille, 23.678 ; Roubaix, 19.049 ; Lyon, 13.608 ; Tourcoing, 12.996 ; Toulon, 9.188 et Nancy, 8.609.

Divisions administratives. — De 1906 à 1911, la division du territoire a été légèrement modifiée par suite de la création de 27 nouvelles communes et de la suppression de 7 autres réunies à des communes voisines. Parmi ces dernières, figurent Chantenay-sur-Loire et Doulon qui ont été annexées à la ville de Nantes, dont la population s'est ainsi augmentée de près de 29.000 habitants. De plus, le nombre des cantons a été augmenté de 4 unités par la création du canton de Colombes (Seine), du 7^e canton de Nantes et par le dédoublement des cantons de Dijon (ouest) et de Maubeuge.

La France compte actuellement 36.241 communes réparties en 2.915 cantons et 362 arrondissements.

2 — ALGÉRIE

Le recensement de l'Algérie a été effectué le même jour que celui de la métropole, par les soins des préfets des départements, des généraux commandant les divisions de l'Algérie et des commandants des territoires du sud.

La population totale, y compris l'armée, s'élevait à 5.563.828 habitants le 5 mars

1911, au lieu de 5.231.850 habitants le 5 mars 1906. L'augmentation est de 331.978 personnes, soit 63 ‰; pendant la même durée, l'accroissement de la population métropolitaine n'a été que de 9 ‰.

Dans le total, les territoires administrés par l'autorité civile figurent pour 4.863.116 habitants, les territoires de commandement pour 206.406 et les territoires du sud pour 494.306 personnes. Voici d'ailleurs les chiffres comparatifs de 1911 et 1906 pour les principales divisions administratives :

Population de l'Algérie par départements et territoires

	1911	1906	Accroissement (+) ou diminution (—)
Département d'Alger	1.720.881	1.619.842	+ 101.039
— d'Oran	1.230.195	1.122.538	+ 106.657
— de Constantine	2.118.446	2.043.379	+ 75.067
Territoires du nord	5.069.522	4.785.759	283.763
Ain-Sefra	146.999	97.886	+ 49.113
Ghardaia.	141.377	146.419	— 5.042
Tougourt	165.551	141.155	+ 24.396
Oasis sahariennes	40.379	60.631	— 20.252
Territoires du sud.	494.306	446.091	+ 48.215
Total	5.563.828	5.231.850	+ 331.978

Les tableaux publiés au *Journal officiel* font connaître d'autre part le nombre des Européens et celui des indigènes.

	1911	1906	Accroissement
Européens	795.522	729.960	65.562
Indigènes	4.768.306	4.501.890	266.416
Total.	5.563.828	5.231.850	331.978

Presque tous les Européens ont été recensés dans les territoires du nord : 786.548 sur 795.522. Ces indigènes sont répartis comme suit : Territoire du nord : 4.282,974; territoire du sud, 485.332.

Michel HUBER